

(Exhibit "C19.")

"OTTAWA, 28 janvier 1886.

"N^o 15711.—Bassin de radoub."LARKIN, CONNOLLY et Cie,
"Esquimalt, C.-A.

"M. Trutch a reçu instructions de donner le mesurage, au complet, de toute la pierre du bassin.

"HENRY F. PERLEY,
"Ingénieur en chef.

"Portez au compte M.T.P."

(Exhibit "D 19.")

"OTTAWA, 13 septembre, 1886.

"177080—Bassin de radoub, C.-A.

"MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable ministre désire avoir l'estimation finale des travaux faits, etc., par MM. Larkin, Connolly et Cie, au bassin de radoub d'Esquimalt, C.-A.

"D'après ce que j'en sais, il n'y a que deux items des travaux que les entrepreneurs n'ont pas encore faits, savoir, les Nos 300 et 301, qui dépendent tous deux de l'achèvement du caisson.

"Vu que le caisson ne sera pas complété de si tôt, vous pouvez détruire les deux tiers du montant se rapportant à l'item 300 et tout l'item 301, pour couvrir le coût de ce qu'il restera à faire par le ministère, lorsque le caisson devra être soumis à l'essai, et après qu'il aura été placé, et aussi pour ouvrir le bassin.

"J'ai l'honneur d'être,

"Votre obéissant serviteur,

"HENRY F. PERLEY,

"Ingénieur en chef.

"L'hon. J. W. TRUTCH, C.M.G.,

"Agent du gouvernement du Canada, Victoria, C.-A."

(Exhibit "E 19.")

"OTTAWA, 13 mai 1887.

"19698—T. H. Québec.

"MON CHER MONSIEUR,—Pour réponse à votre lettre du 12 *in re* l'égout entre l'extrémité est de la rue Leadenhall, jusqu'à sa décharge, je crois que vous devriez préparer un plan, montrant sa position, le passer à M. Verret et le prier de demander, au nom des commissaires, à Sir Hector Langevin, la permission de placer l'égout sur le quai, tel que indiqué.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur,

"Votre obéissant serviteur,

"HENRY F. PERLEY,

"Ingénieur en chef.

"ST. GEORGE BOSWELL, Ecr.,

"Ingénieur en chef, travaux du havre,
"Québec."

M. MONTAGUE ANDERSON est assermenté et interrogé.

Par M. Mulock :

Q. Vous êtes le gérant de la banque Union du Canada, ici?—R. Oui; mais avant d'aller plus loin, je dois vous dire que je n'ai apporté aucun document ici. L'assignation étant vague, je ne sais pas quelles sont les informations qu'il vous faut.

M. MULOCK—Alors, nous allons entendre d'abord M. O'Hanly, et vous vous rendrez probablement compte de ce qu'il nous faut par son témoignage.